

Palestine

s o l i d a r i t é **44**

Edito

n°30 – printemps 2010

Haiti et Gaza

Il n'y a pas lieu ici de comparer la souffrance de deux peuples mais plutôt de faire un parallèle concernant l'action des pays engagés dans ces deux régions. Que ce soit après les massacres perpétrés par l'armée israélienne ou le séisme survenu en Haïti, les besoins en produits de base ainsi que ceux nécessaires à la reconstruction des infrastructures, des habitations et de l'économie sont indispensables dans ces deux territoires. Autant les pays occidentaux se sont précipités vers Haïti, autant le silence et même l'obstruction les caractérisent pour lever le blocus de Gaza, financer la reconstruction et traduire l'État d'Israël devant les juridictions internationales pour crimes de guerre, comme le précise le rapport Goldstone demandé par l'ONU. Israël s'est engouffré dans cette brèche avec un sens de la mise en scène que certains médias français se complaisent à relayer.

À contre courant, Akiva Eldar* écrit : « *l'identification remarquable avec les victimes de la terrible tragédie frappant le Haïti lointain ne fait que ressortir davantage l'indifférence devant la souffrance actuellement endurée par le peuple de Gaza. À une heure de voiture des bureaux des grands journaux israéliens, 1,5 million de personnes vivent sous siège depuis deux ans et demi. Qui donc se soucie de savoir que 80 % des hommes, des femmes et des enfants vivant si près de nous sont tombés sous le seuil de pauvreté ? Combien d'Israéliens savent que la moitié des Gazaouis sont tributaires de l'aide, que l'opération « plomb durci » a laissé des centaines de personnes handicapées, que les eaux usées se déversent directement dans la mer ? En Haïti le désastre est naturel ; celui qui a frappé Gaza est l'œuvre honteuse de l'homme. C'est notre œuvre.*

[...] *Juste avant que les médecins israéliens ne se précipitent pour sauver les Haïtiens blessés, les autorités du poste de contrôle de Eretz ont empêché dix-sept personnes de se rendre à l'hôpital de Ramallah afin d'y recevoir d'urgence une transplantation de cornée.* »

De nombreuses actions se mettent en place dans le monde pour dénoncer la politique de l'État d'Israël : au plan juridique (rapport Goldstone), moral (tribunal Russe), et citoyen (Boycott-désinvestissement-sanctions). Il s'agit de faire pression sur les dirigeants occidentaux afin qu'ils prennent enfin les décisions qui s'imposent à tous : le respect des résolutions internationales.

L'énergie des États, déployée à juste titre pour le peuple d'Haïti, devrait être aussi forte pour briser le blocus de Gaza.

(*) journaliste au quotidien israélien *Haaretz* – 19/01/2010

AFPS

Maison des Associations
21 allée Baco
44000 Nantes
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr
Permanences :
lundi 18 h - 20 h
www.france-palestine.org

un nouveau site local
www.afps44.france-palestine.org

Des élus de Loire-Atlantique

Maires, adjoints ou conseillers municipaux, neuf élus du canton de la Chapelle-sur-Erdre se sont rendus en Palestine en octobre 2009 dans le cadre d'une mission organisée par l'AFPS 44.

Deux objectifs :

- rencontrer sur place les associations de Jénine avec lesquelles des liens ont déjà été établis ;
- découvrir les différents aspects de l'occupation-colonisation israélienne. Jérusalem, Jenine, Hébron, Bethléem, la Vallée du Jourdain... étaient les différentes étapes d'une semaine bien remplie. « *Après ce qu'on a vu, on ne peut rester indifférents* » témoignent les participants.

À Jérusalem-Est, nous avons vu les destructions de maisons palestiniennes, l'expulsion des habitants de Sheikh Jarrah et les colons qui s'installent dans leurs maisons. À Hébron, nous avons été accueillis par une famille qui vit avec quelques autres au milieu d'une colonie des plus violentes. Ils sont en butte au harcèlement continu des colons : raisins empoisonnés sur la treille, arbres fruitiers coupés dans le jardin, vitres de la maison caillassées, enfants agressés à la sortie de l'école par les jeunes colons hystériques. Nous avons vu les rues où les magasins palestiniens

sont fermés par l'armée israélienne, portes soudées marquées de l'étoile de David. Les Palestiniens qui habitent le rez-de-chaussée doivent tendre des grillages dans la rue pour se protéger des ordures jetées par les colons israéliens qui ont investi les étages supérieurs. Nous observons de nombreux graffitis racistes sur les murs dont celui-ci : « Gas the arabs » signé de la Ligue de défense juive. Hébron, c'est l'enfer pour les Palestiniens !

Plusieurs rencontres avec des organisations palestiniennes ont permis d'apprécier l'esprit de résistance. L'organisation des paysans en coopérative pour la production d'huile d'olive, l'association de femmes de Jénine (Not To Forget) qui propose du soutien scolaire ou des activités extra scolaires aux enfants, le comité local (LOCORE) qui assure des soins à 450 enfants handicapés du camp de réfugiés, ce sont autant de témoignages de cette volonté de rester, de résister au quotidien.

Résistance encore des villages de Ni'lin, Bil'in ou Al Massara qui organisent chaque vendredi depuis des mois une manifestation contre le « mur » qui vole leur terre : les élus ont activement participé à celle d'Al Massara aux côtés des Palestiniens, avec d'autres internationaux.

Fabrice Roussel, maire socialiste de La Chapelle-sur-Erdre et Jean-Luc Durand, maire sans étiquette de Grandchamp des Fontaines faisaient partie de la délégation d'élus qui sont allés en Palestine avec l'AFPS 44, ils répondent à nos questions.

Qu'est ce qui vous a motivé pour cette mission ?

– **FR** : Depuis plusieurs années, notre municipalité soutient des associations palestiniennes à travers l'AFPS, je voulais voir concrètement ce qui se passe sur le terrain.

– **JLD** : Pour moi également, c'était une réponse à l'invitation de la délégation que nous avons accueillie en avril dernier. Si on souhaite aller plus loin dans le soutien et porter un message, on est plus crédible quand on s'appuie sur des témoignages de faits concrets.

Qu'est ce qui vous a le plus frappé ?

– **JLD** : C'est essentiellement les conditions dans lesquelles vit ce peuple : brimades continues, tracasseries de la part de l'occupant, harcèlement pour inciter les Palestiniens à partir. Et encore, au cours de cette semaine, nous n'avons pas été témoins directs de violences physiques qu'on nous a rapportées à Hébron. On a l'impression que les Palestiniens sont considérés par les colons comme des sous-hommes.

– **FR** : Expulsions à Jérusalem et dans la vallée du Jourdain, exactions des colons soutenues par l'armée à Hébron : c'est à l'évidence une stratégie planifiée d'Israël d'enfermement et de séparation. On est frappé par l'esprit de résistance pacifique des Palestiniens.



en Palestine

Quelle est votre analyse de la situation en Palestine et Israël, quelle perspective ?

– **JLD** : A court terme, l'horizon me paraît malheureusement bouché. On nous parle de « processus de paix », mais ce processus n'existe pas, sinon pour justifier le non-respect du droit international. Il faudra trouver une solution durable, mais cela se heurte à des intérêts mercantiles qui profitent des schémas simplistes répandus dans l'opinion.

– **FR** : Il faudra réunir plusieurs conditions. D'abord l'unité des Palestiniens : on a ressenti les différences de stratégies et l'on voit bien qu'Israël joue là-dessus. Il faudra aussi un leader palestinien qui ait du poids, comme dans le passé. Le rôle de la « communauté internationale » est également important. Il y a eu un rendez-vous manqué avec l'élection d'Obama. La France et l'Europe n'ont pas joué leur rôle et l'on voit aujourd'hui que le président des États-Unis abandonne.

Pour certains, ce n'est pas le rôle d'une municipalité de se préoccuper de ces questions : un Conseil municipal est élu pour gérer les affaires de la commune.

– **FR** : Jumelage avec une commune polonaise, parrainage de village roumain : l'ouverture à l'étranger est une tradition pour nous. Bien sûr, la commune n'a pas de compétence propre à l'international, mais à partir du moment où les citoyens s'investissent, les élus ont leur mot à dire pour accompagner. On est dans notre rôle, le territoire doit être un lieu de citoyenneté et d'engagement.

– **JLD** : Je suis d'accord là-dessus, nous sommes des élus républicains : « liberté, égalité, fraternité ». Ces valeurs n'ont pas de frontières et ne s'arrêtent pas aux limites de notre commune. Les jumelages sont une ouverture au monde, à la différence des cultures.

Oui, mais dans le cas de la Palestine, c'est un engagement politique.

– **JLD** : Un jumelage avec Ashton Keynes, c'est davantage culturel, mais le parrainage d'un village roumain, en 1989, sous Ceausescu, c'était bien politique.

– **FR** : De même que le soutien aux Polonais du temps de Solidarnosc. Récemment, nous avons eu un débat en Conseil municipal à propos d'une subvention aux associations palestiniennes : certains auraient préféré qu'on fasse appel à la générosité des citoyens. Nous avons finalement voté cette subvention à l'unanimité. Les élus sont dans leur rôle quand ils engagent la commune dans la solidarité internationale.

– **JLD** : Ce qui nous guide c'est la volonté de faire respecter le droit international en dépit des carences de la « communauté internationale ». Bien sûr, tous nos concitoyens ne nous suivront peut-être pas, mais notre position s'appuie sur des textes : les résolutions de l'ONU qui doivent s'appliquer quels que soient les États.

Pensez vous avoir un rôle, en tant qu'élus locaux, auprès des décideurs nationaux ?

– **FR** : Par rapport aux députés, au gouvernement, nous pouvons avoir un certain poids, surtout si la pression s'exerce en concertation avec un réseau militant.

– **JLD** : Oui, le fait d'avoir vu renforce notre crédibilité : il faut faire pression sur nos grands dirigeants pour qu'ils s'emparent du problème. Malheureusement la vision des responsables politiques sur ce sujet est trop souvent simpliste et manichéenne. Il faut refuser des schémas de « pensée unique » opposant d'un côté un peuple qui a souffert du génocide, de l'autre un peuple présenté comme « terroriste ».

– **FR** : Nous pouvons avoir un poids dans nos organisations politiques pour faire évoluer une vision parfois trop abstraite.

Quelles suites comptez vous donner à cette mission ?

– **FR** : Témoigner bien sûr de ce que nous avons vu, c'est le but des réunions dans chacune de nos communes. Nous avons aussi un rôle de lien avec les associations de notre territoire à l'échelle communale, voire intercommunale. Un de nos projets pour l'année prochaine est de rassembler des associations autour du thème du handicap en y incluant l'association palestinienne Locore. Ça nous conforte dans l'idée de poursuivre notre soutien au peuple palestinien et puis, nous ne pouvons qu'inciter les gens à aller sur place.

– **JLD** : À travers notre témoignage, nous souhaitons que les gens s'engagent dans les associations de solidarité : l'AFPS en est une.

Les élus témoignent

Mardi 9 février, à La Chapelle-sur-Erdre, l'AFPS et la Ville rendaient compte du séjour effectué en octobre 2009 en Palestine. Les maires de La Chapelle, Granchamps des Fontaines, et Brains, des élus de Treillières et La Chapelle retraçaient, avec des militants de l'AFPS, le circuit, mais surtout les rencontres, les observations et le ressenti. Beaucoup d'émotion pour certains et surtout une analyse claire des enjeux et du rôle important que peuvent jouer les collectivités locales face à la démission des grandes puissances pour imposer à Israël le respect des résolutions internationales. Dans la salle, parmi les 150 participants, le maire de Treillières et le vice-président du Conseil général représentant le canton ont aussi témoigné de leur séjour antérieur.

Prochaines réunions publiques avec les élus :

• **lundi 29 mars 20h30**

Granchamps des Fontaines salle Prévert

• **vendredi 9 avril 20h30**

Sucé-sur-Erdre salle du Conseil municipal

vallée du jourdain

une annexion planifiée

Dans la vallée du Jourdain la délégation des élus a été accueillie par une ONG palestinienne, la « Jordan Valley Solidarity ». Son responsable, Fathi Khudarat, explique les enjeux de cette zone pour la politique sioniste.

« La politique israélienne de colonisation et d'expansion territoriale s'organise autour de cinq thèmes : Jérusalem, l'eau, les frontières, le Jourdain et les réfugiés. Or, la vallée du Jourdain est au cœur de ces cinq problématiques.

La seule perspective de développement de Jérusalem c'est vers l'est : de Ma'ale Adumim à Jericho. Le Jourdain et les aquifères constituent une ressource précieuse d'eau. Le Jourdain est par ailleurs le seul contact de la Cisjordanie avec les pays arabes par la Jordanie. C'est enfin une zone peu peuplée mais qui a accueilli des réfugiés fuyant vers l'est. »

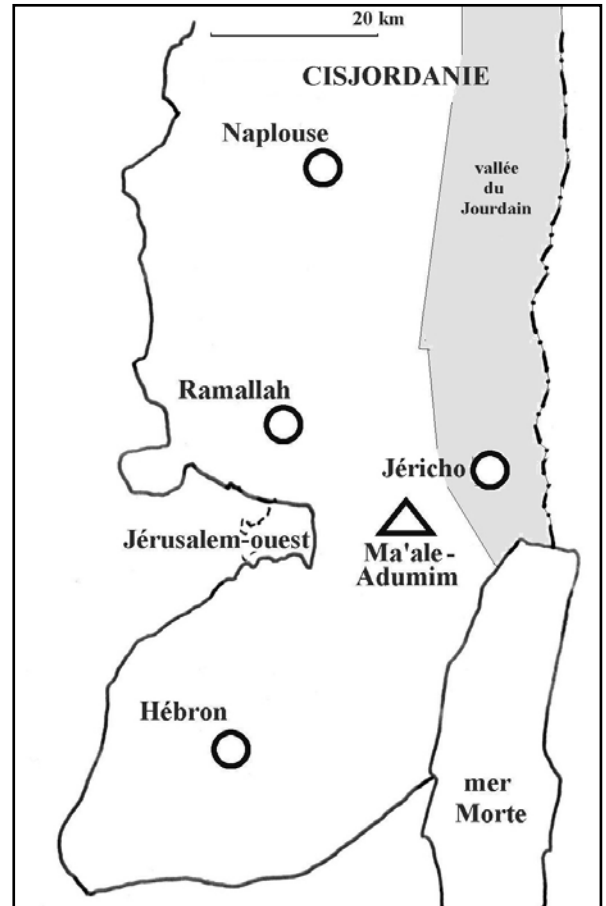
Dès 1967, Israël avait prévu de contrôler toute la bande à l'ouest du Jourdain avec un chapelet de colonies.

C'est aujourd'hui réalisé et la population palestinienne est tombée de 200 000 habitants en 1967 à 56 000 en 2009. Les colons sont environ 6 500 dans cette vallée, utilisant 98 % de l'eau et 94 % de la terre.

A plus de 200 mètres au-dessous du niveau de la mer, la vallée du Jourdain bénéficie d'un climat chaud, brûlant en été et doux en hiver. La terre argileuse est très fertile. On peut y cultiver toutes sortes de fruits et légumes : agrumes, bananes, dattes « medjoul » très renommées, concombres, tomates raisins... Tout pousse, à condition d'avoir de l'eau, et cette eau existe. De nombreuses sources sortent de terre et sont exploitées depuis l'Empire ottoman qui a mis en place toute une répartition communautaire de l'eau entre les familles palestiniennes. Mais depuis quelques années les sources coulent moins. En effet, les Israéliens creusent des puits très profonds pour les besoins des colonies et les nappes superficielles tarissent. Bien entendu, les Palestiniens, eux ne sont pas autorisés à faire de tels forages. Les fermiers qui restent doivent, pour arroser leurs champs, acheter très cher à la société israélienne l'eau qu'on leur a volée !

Il existe un autre moyen de chasser les Palestiniens de cette zone : détruire leurs maisons pour raison de « sécurité ». Elles sont trop proches, prétexte l'armée, d'un check point ou d'un terrain d'exercice. D'ailleurs, la vallée du Jourdain est en Zone C*, et Israël considère qu'elle fait partie de son territoire, au mépris du droit international.

Sans moyen de subsistance, les paysans palestiniens vont parfois vendre leurs bras comme ouvriers agricoles dans les plantations des colons pour un salaire de misère et sans protection sociale. Ces plantations sont exploitées par des firmes comme Carmel, Jordan River. Les produits sont vendus en Europe sous l'indication frauduleuse de « produits d'Israël » et les surplus, de moindre qualité, sont bradés



sur le marché local venant ainsi concurrencer les mêmes produits palestiniens. De plus, salaires et droit du travail israélien (plus avantageux pour le salarié) ne sont pas appliqués.

Là aussi, la résistance s'organise. Le syndicat des fermiers palestiniens (PFU) apporte son soutien technique aux paysans. La « Jordan Valley Solidarity » mobilise les villageois avec l'aide d'internationaux pour reconstruire les maisons détruites, construire des écoles, assurer l'électrification ou l'adduction d'eau.

Les paysans rencontrés nous incitent à boycotter en France les fruits et légumes « d'Israël » qui sont en réalité des produits des colonies fabriqués avec de la terre et de l'eau volées aux Palestiniens. Boycotter ces produits, c'est aussi une manière de soutenir les paysans palestiniens qui résistent.

(*) Les accords d'Oslo établissaient trois zones pour la Palestine : A sous administration civile palestinienne, B sous administration mixte israélo-palestinienne, C sous contrôle israélien, Israël se réservant le droit d'intervenir dans les trois zones...

Résistance populaire et pacifique

La répression s'abat lourdement sur les résistants. Des dizaines de Palestiniens ont été blessés et arrêtés, dont l'un des principaux coordinateurs, Mohamed Katib, de Bil'in. Déjà plus de six victimes, tués par des « balles expansives » tirées par les tireurs d'élite israéliens, lors de marches pacifiques.

Israël cherche à briser un mouvement qui marque des points dans l'opinion internationale.

Le comité populaire de Bil'in et les Anarchistes israéliens contre le mur ont ainsi été distingués par la Ligue internationale des droits de l'homme pour avoir donné l'exemple de la résistance non violente.

Cette mobilisation – outre qu'elle ressoude les résistants et mobilise contre l'occupant – peut aussi porter ses fruits : en effet, suite à la décision de la Cour suprême israélienne, le gouvernement israélien est obligé de reculer le tracé du « mur ». Par leur mobilisation, les villageois viennent de récupérer 140 ha.

« *C'est une victoire pour notre combat mais elle reste petite, jusqu'à ce que nous parvenions à la victoire finale : le retrait du mur* » a déclaré Abou Rahmeh, un des responsables de la mobilisation.

D'autres villages se mobilisent (Nil'in, El Massara, Sheikh Jara à Jérusalem-Est...).

La solidarité internationale se développe, avec le soutien de Jimmy Carter, Naomi Klein, Desmond Tutu, pour faire appliquer les décisions de la Cour internationale de justice qui stipule que le « mur » est illégal et qu'il doit tomber.

La cinquième Conférence de Bil'in les réunira tous en avril prochain.

Libérez Gaza !

● marche internationale

Environ 2 000 marcheurs se sont rassemblés au Caire fin décembre afin de se rendre à Rafa, au sud de Gaza pour desserrer le blocus et témoigner aux Palestiniens de la solidarité internationale. Pendant une semaine, les manifestants ont multiplié démarches et demandes auprès des autorités égyptiennes pour qu'elles autorisent le convoi, mais en vain.

Côté israélien, un même nombre de marcheurs s'est rassemblé devant le point de passage d'Eretz au Nord.

Malgré la déception de ne pas avoir atteint Gaza, cette marche a permis de cristalliser l'attention des médias du monde entier sur le blocus illégal de ce territoire par l'État d'Israël et de sortir un peu les Gazaouis de l'oubli.

● Loire-Atlantique pétition des élus contre le blocus

La pétition de la plateforme* des ONG pour la Palestine demande :

- la réouverture complète de Gaza, afin notamment d'en permettre la reconstruction ;
- La mise en place d'un dialogue avec les représentants du Hamas ;
- La mise en œuvre, par le Conseil de sécurité de l'ONU, des recommandations du rapport de la mission du Conseil des droits de l'homme menée par le juge Goldstone.

Cent vingt élus du département l'ont signée, dont des maires, le président du Conseil général et des vice-présidents.

(*) AFPS, Pays de Loire Gaza Jérusalem, Comité Palestine Israël Méditerranée Châteaubriant, Génération Palestine, Artisans du monde, CCFD, CIMADE, Confédération paysanne, GASPRO, LDH, MRAP, ERM, UJFP.

Membres observateurs : ACAT, Amnesty international Nantes sud.

● manifestation à Nantes

A Nantes, plus de 200 personnes ont répondu à l'appel de la plateforme des ONG en manifestant le 29 décembre 2009 contre le blocus imposé par Israël aux 1,5 million de Gazaouis et demander une modification profonde de la politique française et européenne, notamment par la suspension de l'accord d'association Union Européenne-Israël.

Ils soutenaient ainsi « La marche internationale vers Gaza » pour dénoncer la politique coloniale d'Israël. De nombreux passants ont témoigné de leur solidarité envers le défilé qui s'est dirigé du Commerce à la Préfecture.

Les pétitions des élus ont ensuite été remises au préfet lors de l'entretien que nous avons eu avec sa chef de cabinet.



Les actions sur le département

Un collectif s'est constitué pour mener la campagne internationale Boycott-désinvestissement-sanctions (BDS). Nous vous avons présenté les objectifs de cette campagne lors du numéro précédent. Nous présentons aujourd'hui les premières actions en Loire-Atlantique.

Depuis décembre, plusieurs magasins ou grandes surfaces de l'agglomération nantaise et de la zone rurale ont fait l'objet d'actions de sensibilisation vers les clients sur la nécessité de boycotter les produits israéliens, dans la mesure où ceux-ci proviennent des colonies. De plus cet État n'en précise pas la provenance au mépris des règles de commerce international. Un échange a souvent eu lieu avec le responsable de l'enseigne pour l'inviter à retirer des rayons les produits israéliens et notamment le Soda-Club (un des produits phare).

L'accueil du public a été favorable et nous encourage à poursuivre dans d'autres magasins distribuant ces produits*. Nous vous invitons à interroger les vendeurs sur l'origine des produits et à rejoindre les actions mises en place régulièrement (consultation sur le site Afps44). A ce jour, une dizaine de magasins ont fait l'objet d'une action.

(*) Soda-Club, Agrexco-Carmel, Coral, Kedem, Eco-fresh, Biotop, Ahava, une partie des produits Jafaden, Teva, etc.



Courrier aux députés contre les colonies

En février, les députés du département ont été destinataires d'un courrier de la plateforme des ONG leur demandant d'agir concrètement contre les colonies et leur développement, afin de :

- solliciter le gouvernement français pour qu'il fasse respecter le critère réglementaire d'origine des produits israéliens importés ;
- s'opposer à l'implantation dans le port de Sète d'entrepôts pour la société Agrexco-Carmel (l'État d'Israël étant l'actionnaire principal) dont les produits agricoles proviennent à 70 % des colonies ;
- poser une question à l'Assemblée nationale pour réclamer la suspension de l'accord économique UE-Israël tant qu'Israël colonise et exporte les produits des colonies.

Dans le nord de l'Europe ça déménage

● Suite aux pressions d'organisations des Droits de l'homme et de l'Église suédoise, la société Mul-T-Lock, qui appartient à un groupe suédois, déplace son usine de serrures de la zone industrielle de Barkan (Cisjordanie occupée) vers un site en Israël. « *Notre entreprise ne souhaite pas avoir une usine dans une zone dont la souveraineté fait l'objet d'une controverse politique* », explique Ann Holmberg, porte-parole du groupe suédois Assa Abloy. D'autres groupes ont fait la même démarche.

● Le Fonds souverain norvégien désinvestit de sociétés impliquées dans la colonisation « *pour raisons morales* ».

● Au Danemark, la Danish Bank et le principal fonds de pension PKA viennent de suivre cet exemple.

● La Cour européenne de justice vient de débouter la firme allemande Brita, importatrice pour la société israélienne Soda Club, qui contestait la décision des douanes allemandes de ne pas appliquer la taxation préférentielle prévue dans l'accord commercial UE-Israël. En effet, dans la mesure où cet État n'apporte pas la preuve que ce produit est fabriqué en Israël et non en Palestine (Cisjordanie et Gaza) – et pour cause puisque Soda Club est fabriqué dans une colonie israélienne de Cisjordanie – la taxation supérieure est appliquée en Allemagne.

C'est une première grande victoire pour la campagne Boycott-désinvestissement-sanctions.

En France, l'AFPS a interpellé la Direction de la concurrence et de la répression des fraudes pour lui demander d'appliquer la même politique tarifaire.

La justice française au secours d'Israël

Le lobby pro-israélien cherche à amalgamer l'antisémitisme et la contestation de la politique de l'État d'Israël ; pour cela, il n'a pas hésité à attaquer en justice avec l'appui en France du Premier ministre et du garde des Sceaux !

Sakina Arnaud, militante bordelaise de la campagne Boycott-désinvestissement-sanctions, a ainsi été condamnée à une amende pénale de 1 000 euros, pour avoir apposé un autocollant sur un produit israélien dans un magasin. A la demande du Parquet, le chef d'accusation retenu a été non pas « dégradation légère » comme demandé par l'avocat du magasin, mais « incitation à la discrimination raciale, nationale et religieuse ». Les plaignants étaient Avocats sans frontières¹ et la Chambre de commerce France-Israël.

Nous ne faisons que demander la stricte application des résolutions onusiennes mais dans cette triste affaire, le Parquet n'a pas hésité à criminaliser cette action pacifique.

Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux a précisé sa position devant le CRIF² : « je n'accepte pas que des personnes, responsables associatifs, politiques ou simples citoyens, appellent au boycott de produits au motif qu'ils sont kasher ou qu'ils proviennent d'Israël. Je souhaite que le Parquet fasse preuve de davantage de sévérité à ce sujet », et enfin « l'action du Parquet de Bordeaux illustre ma détermination dans la lutte contre l'antisémitisme ».

Rappelons qu'il n'existe pas la moindre déclaration du mouvement de solidarité avec la Palestine appelant au boycott de produits, magasins ou entreprises juives et à fortiori de produits kasher !

Cet épisode, loin de nous intimider, prouve que nous appuyons là où ça fait mal, c'est à dire en écornant l'image d'Israël.

Salah Hamouri

Cinq ans déjà !

Depuis le 13 mars 2005 Salah est en prison. Pour rien puisqu'il n'a rien fait. Rien.

Il est le seul et unique prisonnier politique français qui soit en prison depuis près de cinq ans. Le seul. C'est aussi le seul qui ne reçoit pas toute l'attention et l'aide que tous les autres prisonniers à l'étranger – « quoiqu'ils aient fait » – reçoivent des hautes sphères de l'État.

Bernard Kouchner, le ministre des Affaires étrangères, a indiqué récemment qu'il fallait oser le « provoquer » sur des cas individuels. Quant au Président de la République il ne dit rien. Le mot « Salah », il ne l'a jamais prononcé ; ses parents, il ne les a jamais reçus ! Une pétition pour exiger sa libération est en ligne sur le site national de l'AFPS : www.france-palestine.org

Par son attitude, le gouvernement français répond ainsi favorablement aux demandes de l'ambassadeur israélien qui s'ingère dans les affaires intérieures de notre pays en osant déclarer publiquement : « *Nous conduisons des activités politiques à l'ambassade en liaison directe avec des ministres [français], des organisations...* » et à celles du CRIF (qui ne représente qu'une partie des juifs de France). Cela souligne d'une part le volontaire amalgame entretenu entre antisémitisme et critique de la politique d'Israël, et d'autre part le non respect par la France des décisions de l'ONU, de la Cour européenne de justice, et des termes de l'accord d'association Union européenne-Israël.

En jouant la politique du « Tout Israël », le gouvernement prend le risque d'attiser le sentiment de frustration, voire de haine, des peuples vis à vis du gouvernement français, au Proche-Orient et en France.

1 - Cette association est connue pour ses positions extrémistes. Son président, G.W. Golnadel, entend lutter contre ce qu'il appelle « l'anti-sionisme radical » qui constituerait le renouveau de l'antisémitisme. L'association est accusée par le MRAP de liens avec l'extrême droite et de harcèlement judiciaire envers les journalistes anti-sionistes (Daniel Mermet, Edgar Morin...).

À ne pas confondre avec l'ONG Avocats sans frontières-international.

2 - Conseil représentatif des institutions juives de France.

Les syndicats français se mobilisent

La FSU (Fédération syndicale unitaire) a été attaquée par le CRIF pour les positions qu'elle a prises lors de son dernier congrès de février 2010. En voici quelques extraits.

[...] La FSU s'associe aux demandes de poursuites pénales et aux demandes d'indemnisations des victimes par l'État d'Israël responsable des dégâts commis notamment lors de la guerre contre Gaza et aux demandes d'aide de la communauté internationale.

S'appuyant sur les résolutions de l'ONU et le rapport Goldstone qui souligne les crimes commis, la FSU demande à la France et à l'Union européenne d'utiliser les moyens de pression à leur disposition pour qu'Israël respecte le droit international. L'UE peut imposer à Israël, y compris par les sanctions nécessaires le respect des résolutions des Nations unies pour l'établissement d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

C'est pourquoi la FSU comme de nombreuses organisations à travers le monde, soutient la demande de la société civile et politique palestinienne pour que des sanctions soient appliquées à Israël, dans le cadre de l'initiative non-violente « Boycott, Désinvestissement, Sanctions », jusqu'à ce qu'il respecte le droit international et les principes universels des droits de l'Homme. [...]

C'était le dernier samedi de 2008 Gaza se souvient

Ziad Medoukh

C'était un samedi
Au début de l'hiver à Gaza
Une journée terrible
Le début de l'agression militaire
Le lancement du carnage
De l'opération militaire dite plomb durci.

Toute la poésie colorée ne pourrait
Décrire ce samedi de choc
Et tous les mots bien choisis
Ne pourraient parler
De ce samedi sinistre
Pour Gaza, la Palestine et l'humanité.

C'était le dernier samedi de l'année
Les fêtes commençaient
Les enfants attendaient leurs cadeaux
Ce fut le jour choisi
Par la puissance occupante
Pour donner son cadeau à Gaza
Le cadeau de la mort

[...]
C'était un samedi de cauchemar
Un samedi horrible
Un samedi hors normes
Des centaines de morts
Enfants, femmes, personne âgées...
Des milliers de blessés
Les infrastructures de la vie civile détruites
Terreur, impossibilité de fuir
Et personne pour les arrêter !

Gaza se souvient de ce samedi
Un an après
Un an déjà
Un an depuis ce samedi noir...
Certes, Gaza se souvient...
Mais Gaza surtout,
Leçon de vie et d'espoir
Gaza est déterminée à vivre
A croire en la justice
Et à la liberté et la paix à venir
Gaza veut y croire
Gaza lutte
Et continue de résister
Dans une grande Palestine d'avenir.

Création du site afps44

Après un an de travail de préparation, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de notre site internet départemental. Ce site est complémentaire du site national de l'AFPS. Il témoigne en particulier de nos actions locales et de celles menées avec les élus, nos projets, missions, reportages, cartes de Palestine, nos expos etc. avec également une bibliographie-filmographie.

Afps 44 : www.afps44.france-palestine.org

national : www.france-palestine.org

Bonne navigation sur ces deux sites.

agenda

- **réunion-débat avec Michel Warschawski**
le jeudi 8 avril 2010 à 20h30 à la Maison des syndicats à Nantes, Place de la gare de l'État.

- **soirée « retour de mission cueillette des olives »** organisée par le CCFD et l'AFPS le vendredi 9 avril 2010 à Campbon 20h salle de la Préverie.

À l'occasion des élections régionales de mars 2010, la plateforme des ONG françaises pour la Palestine a adressé à toutes les listes un questionnaire où les candidats sont interpellés sur leur position sur le blocus de Gaza, sur les projets de coopération avec les collectivités palestiniennes, et leur attitude face aux entreprises israéliennes implantées illégalement en territoire occupé palestinien.

Henry Siegman, ancien directeur exécutif du Congrès juif américain, militant très engagé en faveur de la création d'un État palestinien et expert influent de la politique étrangère américaine, livre un véritable réquisitoire contre la politique de colonisation israélienne. Pour lui, seule une intervention extérieure « contraignante » peut débloquer la situation au Proche-Orient.

(lire la suite sur le site national de l'AFPS)

BULLETIN D'ADHÉSION 2010

Nom Prénom

Adresse

e-mail tél.....

Je cotise dans la tranche n° soit €

Chèque à l'ordre de l'AFPS 44 à envoyer à l'association 21, allée Baco 4400 Nantes

Un reçu fiscal sera envoyé.

tranche	revenus mensuels	cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1 000 €	25 €
3	1 000 - 1 500 €	40 €
4	1 500 - 2 000 €	55 €
5	2 000 - 2 500 €	70 €
6	2 500 - 3 000 €	85 €
7	3 000 - 3 500 €	100 €
8	+ 3 500 €	120 €